



# COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : [contact@college-st-regis.fr](mailto:contact@college-st-regis.fr)

## Elèves de 5<sup>e</sup> inscrits en Formation Bilingue Voyage scolaire d'ECHANGE avec des correspondants hollandais

Le Puy-en-Velay, le 25 septembre 2023

Madame, Monsieur,

Notre collège a proposé et organisé un échange scolaire pour les 5<sup>e</sup> bilingues pour la première fois en 2019 avec un établissement hollandais de la ville de Berg -Op -Zoom, une petite ville du sud-ouest des Pays-Bas.

Quarante jeunes hollandais et trente de nos élèves ont ainsi pu passer 2 semaines à temps plein ensemble (une semaine aux Pays-Bas, puis la semaine en France). Les jeunes et les deux équipes d'enseignants ont été tellement enthousiastes que nous ne pouvions que reconduire l'expérience, attendant que la situation sanitaire puis les calendriers scolaires le permettent.

L'anglais est une langue parlée couramment aux Pays-Bas (\* voir plus bas). Cet échange est donc une réelle opportunité pour nos élèves d'en découvrir de manière concrète l'intérêt comme outil de communication et de progresser. De plus, participer à un échange est un moyen de s'ouvrir au monde. Cette démarche demande une capacité d'adaptation très enrichissante pour un jeune, que ce soit pour accueillir son correspondant en France ou pour séjourner aux Pays-Bas. Un échange de jeunes élèves est aussi un échange de responsabilités entre parents. Chaque jeune est accueilli comme un enfant de la famille. En fait, toute la famille participe à l'échange.

Les dates d'échanges devraient comprendre 4 ou 5 nuits et un weekend (partiel ou total) de façon à permettre un temps de vie quotidienne en famille pour tous les jeunes.

Voici les dates pressenties : -accueil des néerlandais du 9 (ou 10) au 14 (ou 15 -16) décembre 2023. (5 jours, 4 ou 5 nuits)

-Voyage des français aux Pays-Bas : du 23 (départ le 22 au soir) au 28 mars 2024 (arrivée le 29 matin) ; 6 jours – 5 nuits

Nous ne pourrions emmener que 30 à 40 élèves

. Afin de nous permettre d'avancer dans l'organisation et la budgétisation, nous avons besoin de connaître rapidement le nombre d'élèves intéressés et motivés par cet échange. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Nous vous demandons donc de renseigner le coupon-réponse et d'effectuer le 1<sup>er</sup> versement pour valider l'inscription.

Il convient de préciser que les jeunes qui ne participeront pas à l'échange auront la possibilité de s'inscrire au voyage culturel à Carcassonne organisé pour les 5<sup>e</sup> par les professeurs d'histoire du 8 au 12 avril.

**Accueil dans les familles :** Les élèves seront logés par deux aux Pays-Bas et recevront ensuite 2 jeunes hollandais, si cela leur est possible. Cela signifie qu'au sein du binôme, un seul des deux français recevra 2

hollandais chez lui. L'appariement sera fait en fonction des centres d'intérêt des jeunes, du nombre de correspondants, du nombre de garçons et de filles ...

Une réunion d'information permettra de préciser tous ces points après l'inscription.

**Le prix dépendra du nombre de participants. Il devrait être d'environ 400€ .** Il comprend les transports en car et visites réalisées par nos élèves lors des deux parties de l'échange, en Hollande puis en France, soit 2 semaines, ainsi qu'une assurance assistance-rapatriement.

Pour l'obtention de certaines aides, les familles sont invitées à se renseigner auprès de leur mairie ou de leur comité d'entreprise.

**Préparation du voyage :** le voyage sera l'aboutissement de recherches et de contacts par internet qui permettront aux élèves d'améliorer leurs connaissances de la culture hollandaise et de faire connaissance avec leurs futurs correspondants.

**Formalités :** Il est obligatoire d'être muni :

- d'une CARTE D'IDENTITE FRANCAISE ou d'un PASSEPORT (passeport obligatoire pour les élèves de nationalité étrangère).

- d'une carte européenne d'assurance maladie à commander par Internet via ameli.fr (créer au préalable un compte, puis aller sur votre compte *ameli* dans la rubrique « *Mes demandes* »).

- une autorisation de sortie du territoire

---

### **\*Pourquoi les Pays-Bas ?**

#### **L'anglais aux Pays-Bas.**

« Des sondages indiquent que 90 % des Néerlandais se disent capables de tenir une conversation en anglais. La raison de cette forte hausse de l'anglais serait due à la petite superficie du pays, dépendant de l'exportation internationale, et à l'utilisation de sous-titres au lieu du doublage dans les séries de télévision. De nombreuses séries sur les chaînes néerlandaises sont également diffusées en anglais. Il existe aussi des crèches bilingues. Selon différentes études, les Néerlandais sont parmi les peuples à couramment parler le plus de langues étrangères, notamment l'anglais, l'allemand et le français.

« Les étudiants internationaux sont de plus en plus nombreux à vouloir partir aux Pays-Bas pour suivre une formation mais aussi apprendre l'anglais. (Etudions à l'étranger)

« Le néerlandais est une langue vivante qui peine à garder ses 28 millions de locuteurs dans le monde. Ils résident essentiellement aux Pays-Bas, ainsi que dans quelques-unes de leurs anciennes colonies comme le Surinam et dans la partie flamande de la Belgique. Mais la génération étudiante prend une méchante habitude : elle parle anglais, la langue que l'on utilise majoritairement dans les treize universités du royaume des tulipes. Aux Pays-Bas, le journal *NRC Handelsblad* vient de publier un manifeste alarmant sur le choix de l'anglais au détriment de la langue néerlandaise. Signé par des écrivains, des linguistes et des scientifiques, il révèle des chiffres et des faits sans appel. L'enseignement supérieur a sauté le pas : « De 2009 à 2013, l'ensemble des matières enseignées est passé de 64 % à 80 % », constate l'Académie royale des sciences des Pays-Bas, dans un rapport écrit à la demande des députés néerlandais. (Ouest-France 2016)

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à nos respectueuses salutations.

Pour l'équipe pédagogique,  
Mme Revelard

---

**Document à rapporter au professeur principal pour le .....**

Nous soussignés ..... parents de ..... en classe de .....

- inscrivons notre fils / ma fille à l'échange linguistique et culturel avec Berg Op Zoom, Pays-Bas et versons un acompte de 140€
- Souhaitons que notre fils / ma fille participe au voyage à Carcassonne. Nous procéderons à l'inscription via la circulaire dédiée à ce séjour
- Notre enfant ne participera à aucun séjour proposé

A ....., le .....

Signature des parents :

**Document à rapporter au professeur principal pour le .....**

Nous soussignés ..... parents de ..... en classe de .....

- inscrivons notre fils / ma fille à l'échange linguistique et culturel avec Berg Op Zoom, Pays-Bas et versons un acompte de 140€
- Souhaitons que notre fils / ma fille participe au voyage à Carcassonne. Nous procéderons à l'inscription via la circulaire dédiée à ce séjour
- Notre enfant ne participera à aucun séjour proposé

A ....., le .....

Signature des parents :

**Document à rapporter au professeur principal pour le .....**

Nous soussignés ..... parents de ..... en classe de .....

- inscrivons notre fils / ma fille à l'échange linguistique et culturel avec Berg Op Zoom, Pays-Bas et versons un acompte de 140€
- Souhaitons que notre fils / ma fille participe au voyage à Carcassonne. Nous procéderons à l'inscription via la circulaire dédiée à ce séjour
- Notre enfant ne participera à aucun séjour proposé

A ....., le .....

Signature des parents :